

www.obernai.fr



**OBERNAI CÉLÈBRE LE RETOUR DU
MARCHÉ AU CENTRE-VILLE**



Ensemble, prenons soin de notre cadre de vie

Préserver la qualité de notre cadre de vie et le charme de nos quartiers est l'affaire de tous. Soucieuse de l'environnement et de la propreté de l'espace public, la Ville d'Obernai renouvelle son opération de nettoyage participatif et invite les habitants à se mobiliser le samedi 3 octobre 2026, de 9h30 à 11h30.

Depuis plusieurs années, la Ville multiplie les initiatives en faveur d'un environnement agréable et préservé : opérations de ramassage des déchets, nettoyage de printemps, plogging... Ces actions viennent compléter le travail quotidien réalisé par les agents municipaux pour entretenir les espaces publics.

Pourtant, mégots, papiers, emballages et autres petits déchets continuent de s'accumuler dans nos rues et nos espaces naturels. Cette matinée sera à nouveau l'occasion d'agir ensemble, dans une ambiance conviviale, pour redonner un peu de fraîcheur à nos quartiers.

Ouverte à tous, l'opération sera organisée dans différents secteurs de la ville et finira par un moment convivial après la traditionnelle "pesée des déchets". Chaque geste compte : en participant, vous

contribuez concrètement à préserver la propreté et la qualité de vie à Obernai.

Samedi 3 octobre 2026, de 9h30 à 11h30
Plus d'informations sur
www.obernai.fr/ecobernai
ou au 03 88 49 95 71.



Des cendriers de poche pour limiter les mégots dans l'espace public

Dans le cadre de la convention signée avec l'Association de lutte contre les addictions et les conduites à risques (ALCOME), la Ville d'Obernai a mis en place cet été, avec le Comité des fêtes, une action de sensibilisation aux déchets liés au tabac.

À l'occasion des Estivales, 500 cendriers de poche en métal réutilisables ont ainsi été distribués gratuitement au public. L'objectif : proposer une solution simple aux fumeurs pour éviter que les mégots ne soient jetés au sol.

Un seul mégot peut en effet contenir de nombreuses substances polluantes et mettre plusieurs années à se dégrader. Jeté sur la

voie publique, il peut également être entraîné vers les réseaux d'eaux pluviales et rejoindre les milieux naturels.

Cette distribution s'inscrit dans une démarche plus large menée par la Ville d'Obernai et ses partenaires pour **préserver la propreté de l'espace public et sensibiliser aux comportements responsables.**

Au-delà de la période estivale, chacun peut contribuer à maintenir un espace public propre en adoptant les bons réflexes : **ne pas jeter son mégot au sol et utiliser un cendrier de poche ou une poubelle adaptée.**

www.monmegotouilfaut.fr



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX
ISSN 0998-0431 (imprimé) 3038-6365 (en ligne)
Directeur de la publication : Robin Claus

Impression : Imprimerie Kocher
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Rédaction, conception et mise en page :
Direction de l'Information et de la
Communication : Tamina Hobeika, Maud
Audinat, Marine Depezeville.
Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Thomas
Muller / ©Alcome / ©Comité des fêtes /
©Christophe Tessier / ©Orgue Merklin
©Festival de musique d'Obernai / ©Olivier
Grauss / ©Jan Engel / ©Francois Poirier

/©AtstockProductions / ©Mohamed Hassan
/ ©Charlize D / ©VALGAL / ©Charlize D
/©Laurent Rothan / ©Valentin Nigel
Distribution : Ville d'Obernai.
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou insertion d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Direction de l'Information et de la
Communication

Place du Marché - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 71
Internet : www.obernai.fr
E-mail : communication@obernai.fr

Sortie du prochain numéro :
Décembre 2026

SOMMAIRE

Environnement

- Ensemble, prenons soin de notre cadre de vie
- Des cendriers de poche pour limiter les mégots dans l'espace public

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Habitat

- Obernai Habitat : une nouvelle gouvernance au service des habitants
- Trois projets : "Les Sorbiers", Ancien Hôpital et 188 logements réhabilités

Pages 6-9

Sécurité

- Place du Marché : un espace piétonnier, des stationnements pour les deux-roues à proximité
- Trottoirs électriques : le casque obligatoire à Obernai

Pages 10-11

Éducation

- Groupe scolaire du Parc : une agente pour sécuriser les traversées
- Les cours de l'école élémentaire Freppel se mettent au vert !

Pages 12-13

Économie

- Le Marché du jeudi a retrouvé le centre-ville

Pages 14-15

Environnement

- Moustique tigre : Obernai agit et sensibilise

Page 16

Démocratie participative

- Le Conseil intergénérationnel est installé !
- Donnez votre avis sur l'éclairage public

Page 17

Culture

- Exposition "Horizons réinventés" au Domaine de la Léonardsau
- La Médiathèque : un accès à la culture gratuit pour tous !

Pages 18-19

Bloc-notes

- Conseils Municipaux
- Agenda 2027 : votre guide pratique et local
- Naissances
- Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et du Conciliateur de justice
- Déménagement de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

Pages 20-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Manifestations

- Bienvenue aux nouveaux habitants !
- La Foulée Rose
- Noël à Obernai

Page 23



Une ville qui se construit ensemble !

Chères Obernoises, chers Obernois,

*L'été qui s'achève aura une nouvelle fois démontré **le dynamisme de notre ville**. Les Estivales et les manifestations sportives, culturelles et festives ont rythmé ces derniers mois et permis à toutes les générations de se retrouver. **Je veux remercier chaleureusement les associations obernoises, leurs bénévoles, ainsi que les agents municipaux** qui se mobilisent tout au long de l'année. **Leur engagement est indispensable à la vitalité et à la convivialité de notre ville.***

*Cet été a aussi été marqué, au début du mois de juillet, par plusieurs faits d'insécurité qui ont légitimement suscité inquiétude et mécontentement. Nous avons immédiatement agi, en lien avec les forces de l'ordre, pour apporter des réponses. **Je veux être très clair : la tranquillité publique est une priorité.** Nous continuerons à renforcer nos actions de prévention, de surveillance et de sécurité partout où cela sera nécessaire. **Obernai doit rester une ville où chacun peut vivre sereinement.***

*Les fortes chaleurs que nous avons connues cet été nous ont également rappelé la nécessité d'adapter nos équipements et nos services aux épisodes climatiques extrêmes. Face à la canicule, **nous avons agi rapidement et concrètement**. À la crèche municipale, l'installation de climatiseurs a ainsi permis de répondre en quelques jours aux difficultés rencontrées et d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des enfants comme le travail des professionnels. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons ainsi annoncé **l'installation de la climatisation dès cet hiver au Pré'O puis l'année prochaine à 13^e Sens et à la Médiathèque municipale.***

*Dans le même temps, notre équipe poursuit le travail engagé sur les grands projets du mandat. **L'étude de programmation de la future salle de sport a débuté.** Elle permettra de préciser les besoins, les espaces nécessaires et les conditions de réalisation de cet équipement attendu. Les associations de gymnastique et de sports de combat seront prochainement invitées à participer à cette réflexion afin de construire un projet adapté à leurs pratiques et aux besoins futurs.*

Sécurité, sport, adaptation au changement climatique, cadre de vie...** derrière chacun de ces sujets se trouve une même méthode : **écouter, concerter, décider et agir.

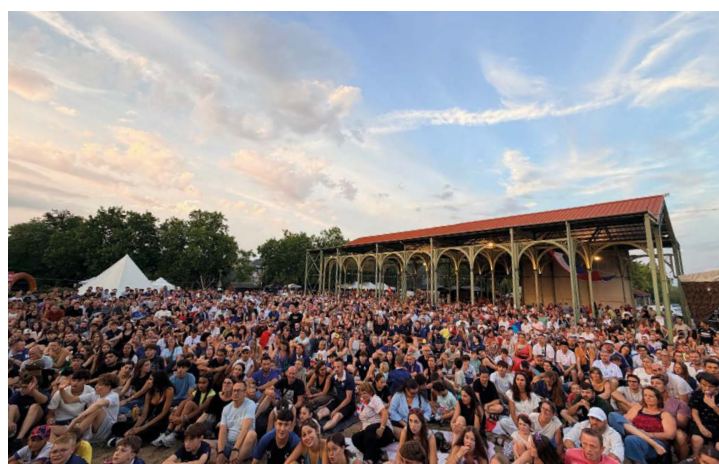
*Parce qu'une ville ne se construit pas uniquement pour aujourd'hui, **nous devons à la fois répondre aux préoccupations du quotidien et préparer Obernai pour demain.** C'est avec cette ambition et avec vous que nous continuerons à faire avancer notre ville, ensemble.*

Bien à vous,

Robin Clauss

Maire d'Obernai

Conseiller d'Alsace du Canton d'Obernai



Soirée jeux des Vitrines d'Obernai, Marché des Artistes, Soirées tartines, grande Braderie annuelle, bal des Pompiers et soirée "1/2 finale de la Coupe du Monde", Fête de la Musique, les Estivales d'Obernai, Journée portes ouvertes du Centre de Secours : un programme riche en festivités qui a rythmé tout l'été dans notre belle ville !



Festival de l'Orgue Merklin, Festival d'O, Fête du Vin, Fête de la Bière et Salon BiObernai : des visiteurs venus en nombre aux manifestations obernoises !



Accueil par le Maire des saisonniers recrutés afin de renforcer les services municipaux pendant l'été 2026

Dernière séance du Conseil Municipal des Enfants de l'année scolaire 2025-2026



Accueil des personnes vulnérables dans une salle climatisée à l'Hôtel de Ville et installation de climatiseurs au Pré'O

Obernai Habitat : une nouvelle gouvernance au service des habitants

Avec 755 logements, Obernai Habitat contribue à la mise en œuvre de la politique du logement social à Obernai et accompagne au quotidien les habitants et les demandeurs de logement.

Rencontre avec la nouvelle Présidente d'Obernai-Habitat, Edith PASCALON, également Conseillère municipale déléguée au logement social de la Ville d'Obernai.



Vous venez de prendre la présidence d'Obernai Habitat. Quelle est votre priorité ?

Edith PASCALON (EP) : Suite aux élections, la nouvelle équipe est déjà au travail. **Le Conseil d'Administration compte notamment huit représentants de la Ville d'Obernai.** Nous avons souhaité y réunir des **compétences variées et une bonne connaissance d'Obernai** : urbanisme, action sociale, gestion financière, mais aussi une connaissance des problématiques du logement social et des quartiers. Cette diversité est une véritable richesse.

Notre priorité est d'être au plus près des locataires et de la réalité du terrain, à l'écoute des besoins en logements des Obernois et Obernoises.

Comment cette volonté de proximité se traduit-elle dans le fonctionnement d'Obernai Habitat ?

EP : Elle passe d'abord par les équipes. **Quinze salariés assurent la gestion locative, l'accueil, la comptabilité, la gestion patrimoniale et bien évidemment la présence auprès des locataires avec les agents de proximité.**

La nouvelle équipe municipale a souhaité une

présidence dédiée pour suivre les dossiers au plus près des équipes et du terrain. C'est essentiel pour comprendre les réalités quotidiennes et être réactif.

La demande de logements sociaux reste importante à Obernai. Comment y répondre ?

EP : C'est un enjeu majeur. **Obernai Habitat compte 755 logements, dont environ 40 se libèrent chaque année, soit un taux de rotation de l'ordre de 5 %.** Les possibilités d'attribution sont donc limitées au regard de la demande, ce qui rend le travail de la commission d'attribution d'autant plus exigeant. Nous devons être à l'écoute des demandeurs et réfléchir à l'évolution de l'offre en fonction des besoins de la population.

La question est donc de savoir quels logements nous voulons pour Obernai demain, pour quels publics et où ? **Cette réflexion doit tenir compte d'un foncier contraint et être menée à l'échelle du territoire, notamment dans le cadre du PLUi-H.**

Quelle est votre feuille de route pour les prochaines années ?

EP : Elle repose sur trois priorités : **répondre aux besoins en logements, améliorer le patrimoine existant et préparer son évolution à long terme.**

Trois opérations importantes sont actuellement engagées et illustrent notre volonté. Elles associent développement de l'offre, renouvellement urbain et réhabilitation du patrimoine.

Ces projets (présentés pages 7 et 8) s'inscrivent dans une stratégie patrimoniale globale, notamment à travers notre Plan Stratégique patrimonial.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OBERNAI-HABITAT

Représentants de la Ville d'Obernai :

Edith PASCALON, *Présidente du Conseil d'Administration*, Robin CLAUSS, *Maire d'Obernai*, Catherine COLIN, Christelle MATHIS, Sébastien RIFF, Oktay GOKTAS, Laurent DEWEZ, Martine KUPFERSCHLAEGER

Représentant de la Communauté de Communes : Hervé BENTZ, *Maire d'Innenheim*

Représentants des locataires : Didier SERGENT et Brigitte LEDERMANN

Représentant du groupe DOMIAL : Eric FULLENWARTH

Représentant de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe : Olivier KOESTER

Représentant le Crédit Mutuel d'Obernai-Ottrott : Christine KRAUSHAR

Représentant la Société Alsace Habitat : Francis BENTZ

Réunion de travail (de haut en bas et de gauche à droite) :

Hervé BENTZ, Denis GEISSMANN, Gérard BENTZ, Bertrand BOMO, Sébastien RIFF, Robin CLAUSS, Brigitte LEDERMANN, Sylvie WAECHTER, Francis BENTZ, Christine KRAUSHAR, Oktay GOKTAS, Martine KUPFERSCHLAEGER, Edith PASCALON, Emmanuelle SERRANO.



Ce Plan Stratégique patrimonial est particulièrement ambitieux ?

EP : Oui. Le **Plan Stratégique de Patrimoine 2025-2034** constitue notre feuille de route pour les dix prochaines années. Il prévoit plus de 50 millions d'euros HT d'investissements.

Il doit nous permettre de programmer les interventions en fonction de l'état du patrimoine, des besoins des habitants, des évolutions du territoire et des enjeux environnementaux.

C'est un programme ambitieux, dont la réalisation s'inscrit dans la durée et reste conditionnée aux capacités financières d'Obernai Habitat et aux arbitrages futurs. Nous devons donc conjuguer ambition et responsabilité.

Comment les enjeux environnementaux sont-ils intégrés à cette stratégie ?

EP : Ils sont désormais incontournables. La **réhabilitation énergétique constitue un axe important de notre stratégie, avec un double objectif : améliorer la performance des bâtiments et le confort des logements, tout en maîtrisant les consommations et les charges pour les locataires.**

Les choix concernant les modes de chauffage et les équipements doivent également être pensés sur le long terme, en conciliant performance environnementale, contraintes techniques et maîtrise des coûts.

Vous avez souhaité faire évoluer l'accueil des locataires et des demandeurs. Qu'avez-vous mis en place ?

EP : Depuis le 1^{er} septembre, **Obernai Habitat propose un accueil sur rendez-vous tous les après-midis, du lundi au vendredi, pour offrir un temps d'échange personnalisé. L'accueil sans rendez-vous reste assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, de 8h15 à 12h.**

Enfin, la proximité passe aussi par le travail partenarial, notamment avec la Ville d'Obernai, le CCAS, la Collectivité européenne d'Alsace et, lorsque les situations le nécessitent, avec la Police municipale et la Gendarmerie.

Notre ambition est claire : **une gouvernance proche du terrain, à l'écoute des habitants et capable d'anticiper les besoins de demain.**



“Les Sorbiers” : 30 nouveaux logements locatifs sociaux

Développer une offre de logements abordables et proposer un cadre de vie agréable : c'est l'ambition de la future résidence “ Les Sorbiers ”, portée par Obernai Habitat, place d'Europe, entre la résidence du Cèdre et la halle des sports Bugeaud, à l'emplacement d'anciens garages.

Deux bâtiments accueilleront 30 logements locatifs sociaux répondant aux besoins de personnes seules, de couples et de familles. Conçue par le cabinet d'architecture Kruk-Charrier, **la résidence fera une place importante au confort et à la facilité d'usage.**

Chaque appartement bénéficiera d'un espace extérieur : balcon, terrasse ou jardin privatif. Les deux bâtiments seront desservis par un ascenseur et les logements équipés de douches de plain-pied, pour faciliter le quotidien, notamment celui des personnes à mobilité réduite.

Une large place sera accordée aux espaces verts, pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable. Des espaces de rangement, des locaux à vélos et un parking de 57 places en sous-sol à accès contrôlé compléteront les aménagements.



PROJET “ LES SORBIERS ” :

- 30 logements locatifs sociaux : 20 T2, 7 T3 et 3 T4
- 57 places de parking en sous-sol
- Investissement : 5,7 millions d'euros
- Début des travaux : automne 2026
- Durée prévisionnelle des travaux : 24 mois



Perspective du projet de réhabilitation et de construction sur le site de l'ancien hôpital d'Obernai – Vue depuis la rue du Chanoine Gyss.
Vue du projet à l'étude, non définitive et susceptible d'évoluer. ©Atelier OZIOL-DE MICHELI.

Ancien Hôpital : 20 nouveaux logements locatifs sociaux et 380 m² de locaux commerciaux



20 logements en centre-ville

Dans le cadre de la transformation du site de l'ancien Hôpital, Obernai Habitat porte le **projet de création de 20 logements locatifs, associant la réhabilitation d'une partie du bâti existant de l'ancien Hôpital à une construction neuve.**

Une attention particulière sera portée **aux petites typologies pour ces logements**, afin de répondre aux besoins actuels du territoire, notamment à ceux d'une population vieillissante.

380 m² de locaux en rez-de-chaussée

Le projet prévoit également **la création de 380 m² de locaux commerciaux et professionnels en rez-de-chaussée, qui seront gérés par Obernai Habitat.** Ces espaces prendront place le long du futur cheminement piéton aménagé sur le rempart Caspar et contribueront à son animation. L'opération s'inscrit ainsi dans **un projet plus large d'intégration de cet ensemble urbain dans la dynamique du cœur de ville.**

Un projet attentif à la performance énergétique

La **qualité énergétique et environnementale** constitue un autre volet important de l'opération. Le projet intégrera les **exigences environnementales les plus récentes** afin d'améliorer la performance des bâtiments et le confort des futurs occupants. Pour la partie réhabilitée, les travaux porteront

notamment sur les toitures, les façades, les menuiseries, l'isolation et les équipements techniques. **Ils auront pour objectif d'améliorer le confort thermique des logements et de limiter leurs consommations d'énergie.** L'ensemble du programme visera la certification NF Habitat HQE ; la partie réhabilitée visera le label BBC Effinergie Rénovation Résidentiel 2024.

Un site repensé dans le respect du patrimoine

À travers ce projet, Obernai Habitat contribue à la transformation d'un site au cœur de ville d'Obernai, en associant préservation et évolution du bâti existant, création de logements, nouveaux espaces d'activités et amélioration du cadre de vie au centre-ville.

PROJET DE L'ANCIEN HÔPITAL

- 20 nouveaux logements locatifs sociaux : 5 T1, 10 T2, 2 T3 et 3 T4.
- 380 m² de locaux commerciaux
- Début des travaux : 1^{er} semestre 2027
- Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois

Réhabilitation de 188 logements programmée : place de Gail, rue Marcel Klein et boulevard d'Europe

Construits entre 1963 et 1971, les immeubles d'Obernai Habitat situés place de Gail, boulevard d'Europe et rue Marcel Klein vont faire l'objet d'un important programme de réhabilitation. Au total, 188 logements sont concernés par ce projet destiné à améliorer le confort des habitants et à adapter durablement son patrimoine aux enjeux énergétiques et environnementaux.

Conçu par NAOS Architecture, avec l'accompagnement du bureau d'études ALTEREA, le programme prévoit d'intervenir à la fois sur les bâtiments, les logements et leurs espaces extérieurs.

Une attention particulière sera portée à la **performance énergétique des résidences**. Les travaux comprendront notamment le **renforcement de l'isolation, la modernisation du chauffage et l'amélioration de la ventilation**. Le projet vise la certification NF Habitat HQE ainsi que le label BBC Effinergie Rénovation Résidentiel 2024. Ces améliorations permettront de **renforcer le confort thermique des logements tout en réduisant les besoins en énergie et en facilitant la maîtrise des consommations**.

Les logements bénéficieront également de travaux de rénovation des salles de bains et des installations techniques. Les parties communes, comme **les halls et les cages d'escalier, seront elles aussi rénovées** afin d'offrir des espaces plus agréables au quotidien. Ces travaux s'inscrivent dans la **continuité de la réhabilitation des caves déjà réalisée sur les deux sites**.

Le projet prévoit enfin une **amélioration des espaces extérieurs : rénovation des façades, réaménagement des cheminements, nouvelles plantations et création de locaux à vélos** contribueront à donner une nouvelle qualité aux abords des résidences.

PROJET DE RÉHABILITATION DE 188 LOGEMENTS

- Phase 1 : 76 logements - place de Gail et n°43 boulevard d'Europe
- Phase 2 : 56 logements - du n°45 au n°53 du boulevard d'Europe
- Phase 3 : 56 logements - n°55-57 boulevard d'Europe et n°5-7 rue Marcel Klein
- Investissement : 12 millions d'euros
- Début des travaux : début 2027
- Durée prévisionnelle globale des travaux : 36 mois



Perspective de la Place de Gail après réhabilitation. Vue du projet à l'étude, non définitive et susceptible d'évoluer. Crédit : NAOS Architecture.



Place du Marché : un lieu de vie au cœur du centre-ville

Au cœur du centre historique et entourée de monuments classés, la Place du Marché est avant tout un espace de vie, de rencontre et de promenade. Sa vocation est de permettre aux habitants et visiteurs de profiter pleinement de ce lieu emblématique, mais aussi d'y accueillir ponctuellement des animations et des temps de convivialité.



Une réglementation réaffirmée pour préserver la vocation de la Place

La Place du Marché est une aire piétonne réglementée depuis 2004. Au fil des années, une certaine tolérance s'était installée, notamment pour les deux-roues motorisés.



L'arrêté municipal permanent n°192 du 15 juillet 2026 réaffirme aujourd'hui les règles applicables sur la Place.

- La circulation et le stationnement des engins motorisés y sont interdits.
- Les cyclistes doivent, quant à eux, mettre pied à terre pour traverser la Place.

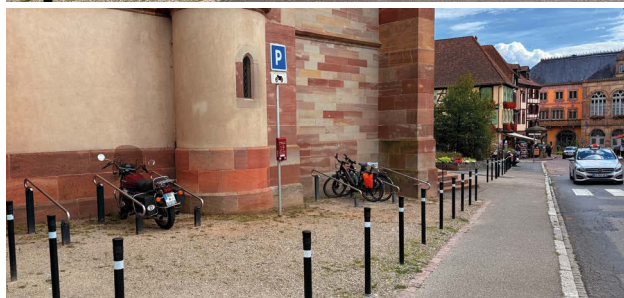
La remise en application de ces règles est progressive et s'est accompagnée d'une phase d'information et de sensibilisation des usagers, parallèlement à la mise en place de solutions de stationnement à proximité.



Les solutions de stationnement à proximité

Les cyclistes et les motocyclistes sont les bienvenus à Obernai.

- De nombreux arceaux à vélos ont été installés ces dernières années dans les rues d'Obernai, notamment dans le cadre du Plan vélo.
- De nouvelles zones pour les deux-roues motorisés ont également été aménagées à proximité immédiate du centre historique, **notamment sur le côté gauche de l'église Saints-Pierre-et-Paul et au pied du Beffroi**. D'autres espaces seront prochainement aménagés, par exemple à proximité de la Salle des fêtes. Les motocyclistes peuvent également utiliser les places de stationnement classiques.



La Place du Marché, un lieu de vie au cœur d'Obernai

Au-delà de la question de la circulation et du stationnement, cette démarche vise à redonner à la Place du Marché **sa vocation de lieu de vie au cœur du centre historique**. En libérant cet espace, la Ville souhaite favoriser les promenades, les rencontres et les moments de convivialité, tout en permettant l'organisation ponctuelle d'animations dans de bonnes conditions. Une façon de préserver un espace agréable, accessible et vivant, au bénéfice de tous.

Trottinettes électriques : respectez les règles et n'oubliez pas le casque est obligatoire à Obernai

À trottinette, le casque n'est plus une option à Obernai : il est désormais obligatoire pour tous. Face à l'augmentation des usages et à certains comportements à risque, la Ville a renforcé la réglementation afin de mieux protéger les utilisateurs de trottinettes électriques et, plus largement, l'ensemble des usagers de l'espace public.

Cette nouvelle obligation s'accompagne d'un rappel des règles essentielles de circulation : vitesse, voies autorisées, équipements, âge minimum, usage individuel ou encore assurance.

Depuis juin, la Police Municipale mène une campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants et des usagers, notamment dans les établissements scolaires. Les parents sont également sensibilisés aux règles qui s'appliquent aux jeunes utilisateurs et à leur responsabilité.

Après cette phase d'information, des contrôles ciblés seront prochainement réalisés par la Police Municipale afin de faire respecter la réglementation et de prévenir les comportements dangereux.



**UNE
TROTINETTE ÉLECTRIQUE
NE DOIT PAS ÊTRE DÉBRIDÉE ET
DOIT ROULER À MOINS DE 25KM/H**

Si une trottinette débridée, donc non homologuée, dépasse 25km/h sur la voie publique, son conducteur s'expose à une saisie et une mise en fourrière, pouvant conduire à la confiscation et à la destruction de l'engin sur décision de justice.

La sécurité est l'affaire de tous. Adoptez une conduite responsable et protégez-vous.

RÈGLEMENTATION DES TROTINETTES ÉLECTRIQUES ET DES AUTRES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

CODE DE LA ROUTE : Vitesse maximale : L'engin doit être bridé par construction à 25 km/h. Le débridage ou le dépassement de cette vitesse est interdit sur route.

• **Voies autorisées :** Circulation obligatoire sur les pistes cyclables. En leur absence, l'utilisation est tolérée sur les routes limitées à 50 km/h ou moins. Interdiction stricte de rouler sur les trottoirs (sous peine de 135 € d'amende).

• **Équipements de l'engin :**

- feux avant/arrière obligatoires,
- catadioptrés,
- avertisseur sonore,
- système de freinage efficace.

• **Règles de conduite :**

- L'âge minimum : 14 ans.
- L'usage est strictement individuel (en cas de circulation à plusieurs passagers, amende de 35 €).
- Les écouteurs et téléphones sont interdits (amende de 135 €).

• **Assurance :** Une assurance responsabilité civile spécifique à l'engin est obligatoire. Rouler sans assurance est un délit (jusqu'à 3 750 € d'amende).

LA RÉGLEMENTATION COMPLÉMENTAIRE SPÉCIFIQUE À LA VILLE D'OBERNAI

L'arrêté municipal permanent du Maire d'Obernai (N°2026/186/PM/PERM), renforce la sécurité locale face à la hausse des comportements à risque. **Le port d'un casque de protection attaché est désormais obligatoire** pour tous les conducteurs d'EDPM (trottinettes, gyropodes, hoverboards) sur l'ensemble des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation en agglomération (amende de 35 €).

UNE TROTINETTE DÉPASSANT LES 25 KM/H = CYCLOMOTEUR

Une trottinette dépassant les 25 km/h n'est plus un Engin de Déplacement Personnel Motorisés et **relève de la réglementation applicable aux cyclomoteurs**. Et les obligations changent : pour circuler légalement sur la voie publique, elle doit notamment être **homologuée et immatriculée** et son conducteur doit disposer du permis requis et être équipé **obligatoirement d'un casque de moto homologué, de gants adaptés et d'un gilet rétro-réfléchissant**.

Groupe scolaire du Parc : une agente pour sécuriser les traversées

À la suite de l'enquête « Mobilité » réalisée auprès des parents d'élèves, la Ville d'Obernai met en place une première mesure pour renforcer la sécurité aux abords du Groupe scolaire du Parc. D'autres aménagements sont également à l'étude pour améliorer les conditions de déplacement autour de l'école.



des parents d'élèves en juin dernier. Avec un taux de réponse de près de 60 %, cette enquête témoigne de l'intérêt porté aux conditions de déplacement et de sécurité aux abords de l'école. Elle confirme la forte utilisation de la voiture pour les trajets scolaires : 64 % des déplacements sont réalisés avec ce mode de transport. Par ailleurs, 43 % des répondants expriment un sentiment d'insécurité lié aux véhicules stationnant de manière inappropriée ou circulant trop rapidement.

Une mesure concrète

Depuis la rentrée scolaire de septembre, une agente de la Ville est présente quatre fois par jour au passage piéton de la rue de l'Altau, avant le rond-point, afin de sécuriser les traversées aux heures d'entrée et de sortie des classes. Cette présence permet aux enfants et aux parents de traverser la rue dans de meilleures conditions, notamment lorsque la circulation est importante sur cet axe. **Le Groupe scolaire du Parc, qui accueille 172 élèves en maternelle et en élémentaire, bénéficie ainsi du même dispositif de sécurisation que les autres écoles de la commune.**

Une enquête pour mieux comprendre les déplacements autour du Groupe scolaire

Cette décision s'appuie notamment sur l'enquête « Mobilité » réalisée auprès

Des aménagements à venir

Des aménagements visant à sécuriser la voirie et à favoriser les mobilités douces sont également à l'étude sur les principaux axes, avec plusieurs interventions pouvant être mises en œuvre à court terme. Des travaux ciblés ainsi que la mise en place rapide d'une signalétique, notamment par des marquages au sol, permettront d'améliorer progressivement les conditions de circulation et de déplacement. L'objectif est de rendre les abords du Groupe scolaire du Parc plus sûrs et plus agréables pour tous.



Les cours de l'école élémentaire Freppel se mettent au vert !

Les cours de l'école élémentaire Freppel et du périscolaire ont été entièrement réaménagés cet été afin d'offrir aux 109 élèves des espaces plus végétalisés, plus frais et plus agréables à vivre au quotidien.

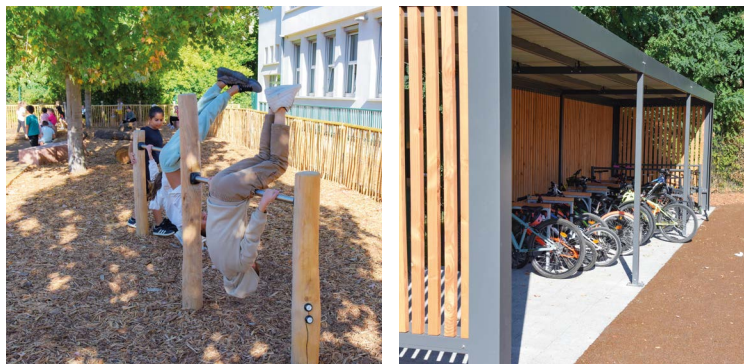
Près de la moitié des cours est végétalisée

L'ensemble des surfaces des cours a été repensé, avec une **alternance d'enrobé beige drainant à liant végétal, d'espaces enherbés et de zones couvertes de mulch** (paillage végétal). Au total, près de **50 % des deux cours sont désormais végétalisés**. Cette transformation se poursuivra cet hiver avec la **plantation de 29 arbres dans les espaces paillés**. En grandissant, ils apporteront davantage d'ombre et contribueront à créer des espaces plus frais lors des périodes de fortes chaleurs.

Le choix de l'enrobé beige drainant répond lui aussi à plusieurs enjeux. **Sa teinte claire réfléchit les rayons du soleil et limite la montée en température des sols : en période de forte chaleur, sa température peut être jusqu'à 15 °C plus basse que celle d'un enrobé classique**. Sa **porosité** permet également à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol, favorisant une meilleure gestion de l'eau et limitant la formation de flaques.

Des espaces de pause repensés

Des aménagements ont été réalisés pour offrir de nouvelles possibilités de jeux et d'activités physiques. Les enfants disposent désormais de **plusieurs nouveaux équipements** tels qu'un cochon

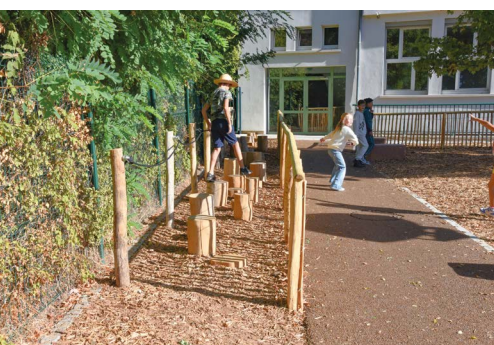


pendu, une via ferrata, une araignée ou encore un arbre à balles. **De nouveaux emplacements pour les vélos et les trottinettes** ont également été installés. Dans la cour du périscolaire, **des tables et des bancs ont été installés sous une toile d'ombrage**, afin de créer des espaces plus confortables pour les temps de pause et les activités.

Du côté de la maternelle, les travaux ont principalement porté sur la sécurisation des espaces, avec le retrait des équipements identifiés comme dangereux.

MARRON OU BEIGE ?

Actuellement brun caramel, le revêtement s'éclaircira naturellement sous l'effet des UV et de la pluie pour prendre progressivement une teinte beige !



Le marché du jeudi a retrouvé le centre-ville

Après sept années passées sur les Remparts, le marché hebdomadaire du jeudi a retrouvé le centre historique d'Obernai le 3 septembre dernier. Un retour attendu, qui marque une nouvelle étape pour ce rendez-vous incontournable de la vie locale.

Présent à Obernai depuis 1301, le marché avait été déplacé en 2019 en raison des travaux du centre-ville. Il a retrouvé son cœur historique à la rentrée, avec une nouvelle implantation répartie entre la place du Marché, la rue du Général Gouraud et la rue du Chanoine Gyss.



Avec **85 commerçants permanents**, auxquels s'ajoutent des commerçants occasionnels, le marché propose chaque jeudi une offre diversifiée : produits frais et fermiers, viandes et charcuteries, fromages, pains et spécialités gourmandes, fleurs et plantes, mais aussi mode, textile, artisanat et créations.

Un premier bilan très encourageant

Ce retour au centre-ville était très attendu, mais suscitait aussi quelques interrogations. Certains commerçants craignaient notamment de perdre en visibilité ou en fréquentation en quittant les Remparts.

Après un mois de tenue du marché au cœur de la ville, cette inquiétude semble largement dissipée.

La forte fréquentation après un mois constitue un signal positif. Les commerçants présents ont été nombreux à faire part de leur satisfaction, certains se disant agréablement surpris par l'affluence et les ventes réalisées. Pour plusieurs d'entre eux, les craintes exprimées avant le changement d'implantation ont ainsi laissé place à la confiance. Tous restent toutefois attentifs à l'évolution de la fréquentation dans la durée, notamment lorsque les conditions météorologiques seront moins favorables.

Côté clients, les premiers retours sont également positifs. Le marché a redynamisé les matinées du jeudi au centre-ville. Son implantation facilite les complémentarités avec les commerces et services



Robin Clauss, Maire d'Obernai avec Jacques d'Auria, Président du Syndicat des Commerçants des Marchés de France du Bas-Rhin et des élu(e)s du Conseil Municipal



environnants. **La facilité d'accès et la desserte par le Pass'O** ont notamment été appréciées.

Le marché conserve également son attractivité au-delà d'Obernai. Des visiteurs venus des communes voisines étaient au rendez-vous, confirmant son rôle **de rendez-vous commercial et convivial à l'échelle du territoire**.

Une organisation appelée à évoluer

Si ce premier bilan est encourageant, la Ville reste attentive aux retours du terrain. Une réunion de débriefing organisée après la première édition a permis d'identifier quelques ajustements, notamment **l'alignement de certains stands et l'installation de coffrets électriques supplémentaires**. Des vérifications ont également été menées pour garantir la bonne circulation des véhicules de secours, notamment les grands gabarits.

L'objectif est d'adapter l'organisation si nécessaire, tout en conservant une implantation stable et

lisible pour les commerçants et les clients et en facilitant le travail des équipes municipales lors des manifestations du centre-ville. **Un questionnaire de satisfaction sera prochainement proposé aux commerçants**, avant une réunion bilan réunissant commerçants sédentaires et non sédentaires, prévue en novembre 2026, **qui pourra encore permettre de faire évoluer la configuration actuelle au fil de l'expérience et des retours de ceux qui la font vivre chaque semaine**.



Rencontre avec Dominique Lotz, Policier municipal et placier du marché

Chaque jeudi matin, Dominique Lotz est parmi les premiers sur le terrain et les derniers à repartir. Policier municipal et placier du marché, il connaît les commerçants, leurs habitudes et les petits aléas de chaque matinée. Pour le retour du marché au centre-ville, il a conçu l'implantation du nouveau marché, accompagné les professionnels dans cette transition et recueilli leurs premières réactions. Il nous livre son regard sur les premiers jeudis.



“ Avant le retour du marché, quelles étaient les principales inquiétudes des commerçants ?

Dominique Lotz (DL) : Ils avaient surtout peur du changement. Certains craignaient d'être moins visibles, de perdre en fréquentation ou de ne plus retrouver leurs habitudes et leurs voisins. C'était compréhensible après plusieurs années sur les Remparts.

Comment avez-vous vécu cette première matinée ? Quelles réactions avez-vous recueillies ?

DL : J'ai surtout été très satisfait de voir que les inquiétudes se sont rapidement dissipées. Il y avait beaucoup de monde et les retours des commerçants ont été très positifs. Plusieurs m'ont dit avoir été agréablement surpris par la fréquentation et les ventes. C'était rassurant pour tout le monde.

Quelles sont les principales contraintes pour organiser un marché de 85 commerçants en centre-ville ?

DL : Il faut trouver le bon équilibre entre les

emplacements, la circulation des clients et les contraintes de sécurité. Il faut aussi tenir compte des véhicules des commerçants, des branchements électriques et permettre l'accès des secours. L'organisation doit être précise, mais aussi suffisamment souple pour s'adapter.

Quels ajustements avez-vous déjà identifiés ?

DL : Quelques adaptations sont encore nécessaires, notamment sur l'alignement de certains stands et l'ajout de coffrets électriques. Des vérifications vont également être faites pour s'assurer que les véhicules de secours peuvent circuler correctement, notamment la grande échelle des pompiers.

Une réaction vous a-t-elle particulièrement marqué ?

DL : Oui, celle de commerçants qui étaient très inquiets avant le retour et qui, après quelques heures, m'ont finalement dit qu'ils ne souhaitaient plus changer de place. C'est assez révélateur : le changement pouvait faire peur, mais les premières matinées ont permis de rassurer beaucoup de monde.

Plus d'infos sur www.obernai.fr/marche

Moustique tigre : Obernai agit et sensibilise

Désormais bien présent à Obernai, le moustique tigre est devenu un véritable fléau pour de nombreux habitants. Face à cette problématique, la Ville agit au sein de l'espace public tout en renforçant la sensibilisation auprès des habitants : la lutte contre sa prolifération est l'affaire de tous.

La Ville mobilisée sur le terrain

Une petite quantité d'eau stagnante peut permettre au moustique tigre de pondre et de se développer. La suppression de ces gîtes larvaires constitue donc le moyen le plus efficace de limiter sa prolifération. La Ville d'Obernai mène différentes actions au sein de l'espace public :

- Les agents du Pôle Logistique et Technique ont été **formés à la reconnaissance des larves de moustiques tigres et aux solutions permettant de les traiter**. Suite à cela, des recherches de larves ont été réalisées dans les avaloirs.
- Un **traitement biologique** a été appliqué dans certains avaloirs pour cibler les larves de moustiques **spécifiquement**, sans recourir à des produits chimiques susceptibles de nuire durablement à l'environnement et aux autres organismes vivants présents dans l'eau.

Des gîtes larvaires parfois insoupçonnés chez les particuliers

Céline Levy, Adjointe à l'Environnement, au Développement durable et à la Biodiversité, est allée à la rencontre d'habitants afin d'identifier, avec eux, les éventuels gîtes larvaires présents dans leurs jardins ou sur leurs balcons.

Ces visites ont révélé que plus d'un tiers des jardins et balcons visités comportaient des gîtes larvaires, souvent sans que leurs occupants en aient conscience : soucoupes, pots de fleurs, récupérateurs d'eau ouverts ou fermés, bacs de rangement, chacun de ces objets peuvent donner naissance à une cinquantaine de moustiques par semaine.

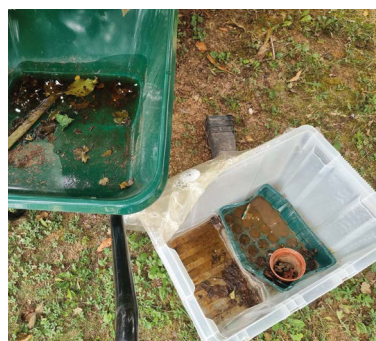


En revanche, les mares naturelles, ruisseaux et piscines entretenues ne sont pas propices au développement des larves. **Quelques gestes simples permettent de limiter considérablement la prolifération du moustique tigre.**

www.obernai.fr/moustique

LES BONS GESTES À ADOPTER :

- Faites régulièrement le tour de votre jardin, terrasse ou balcon et supprimez toute eau stagnante.
- Videz, retournez, rangez ou protégez tout objet susceptible de retenir de l'eau et installez un filet anti-moustique sur vos récupérateurs d'eau.
- N'utilisez ni eau de Javel ni produits chimiques dans les eaux stagnantes. Ces produits polluent durablement l'environnement et peuvent nuire aux autres insectes et organismes vivants présents dans l'eau.



Le Conseil intergénérationnel est installé !

Le samedi 19 septembre, les membres du nouveau Conseil intergénérationnel d'Obernai se sont réunis pour la première fois. Cette nouvelle instance de démocratie participative a été officiellement installée en présence de Robin Clauss, Maire d'Obernai, et d'Emma Lenys, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, à la Démocratie participative et à la Cause animale.

Cette première rencontre a permis aux 24 membres du CIO de faire connaissance, de découvrir le fonctionnement de cette nouvelle instance et de prendre part à leurs premiers échanges

Pour cette première séance de travail, les membres du Conseil intergénérationnel ont été invités à donner leur avis dans le cadre du projet de création d'une aire de street workout (entraînement sportif en plein air) à Obernai. Une première consultation qui permet ainsi aux conseillers de contribuer directement à une réflexion portant sur les équipements sportifs de ce projet. La réunion s'est poursuivie par un tirage au sort, réalisé par les plus jeunes membres du Conseil intergénérationnel, suite au concours proposé lors de la Fête du Sport.

Cette première réunion marque ainsi le début des travaux du Conseil intergénérationnel, appelé à

être un espace de dialogue entre les différentes générations, de réflexion et de propositions sur les projets qui concernent la vie quotidienne à Obernai.



Les 24 membres du CIO :

Eléonore ARHANCHIAGUE, Baptiste BERGER-MULLER, Aude BLOCH, Victoria BONOLIS-SCHOETTEL, Ana CALVO OSORIO, Martine CORBIN, Laura DELBENDE, Valentin FISCHER, Sébastien FRITSCH, Marie GIES, Anne GRISORIO, Michel GUILLERMINET, André HAMEREL, Louis KRETZ, Alain LE BAIL, Marie LOUIS-RHODES, Justine MAISONNEUVE, Jérôme PANSANEL, Chiara PIRANI, Frédéric RATHGEBER, Elisabeth SCHMICH, Yétis SOMUNCU, André STEPHAN, Gabriel TCHENG.

Donnez votre avis sur l'éclairage public

Depuis plusieurs années, la Ville d'Obernai adapte le fonctionnement de son éclairage public afin de concilier les besoins des habitants avec les enjeux environnementaux, énergétiques et économiques. Dans la plupart de la Ville, l'éclairage est éteint de 0h30 à 4h.

Depuis le début du mandat, cette question fait l'objet d'une attention particulière. À la suite des retours exprimés par des riverains, la municipalité a décidé de rétablir l'éclairage toute la nuit Avenue de Gail, rue des Bonnes Gens et Place d'Europe.

Aujourd'hui, les élus et notamment Céline Levy, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, au Développement durable et à la Biodiversité, et Emma Lenys, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, à la Démocratie participative et à la Cause animale, souhaitent élargir cette réflexion en donnant la parole aux habitants via une consultation en ligne. Faut-il maintenir le fonctionnement actuel ? Éclairer davantage certains secteurs ou certains axes ?

Envisager un éclairage nocturne différent ? Quels sont les usages et les attentes des habitants lorsqu'ils se déplacent la nuit ? Quels bénéfices associent-ils à la réduction de l'éclairage ?



Votre avis compte : participez au questionnaire !
Consultation ouverte jusqu'au 31 octobre 2026.

Cette consultation permettra de mieux connaître les pratiques, les perceptions et les attentes de chacun afin d'éclairer la réflexion des élus sur l'évolution de l'éclairage public à Obernai.



Exposition "Horizons réinventés"

Le Domaine de la Léonardsau accueille sa quatrième exposition de la saison, du 3 au 31 octobre 2026 avec « Horizons réinventés », fruit d'une résidence artistique menée par le CAUE d'Alsace et l'artiste multidisciplinaire Valgal.



Et si l'on prenait le temps de regarder autrement les lieux qui nous entourent ? « Horizons réinventés » invite à porter un nouveau regard sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages qui façonnent notre quotidien.

Et pour son installation au Domaine de la Léonardsau, l'exposition prend une dimension toute particulière. Le parcours s'enrichit de représentations de bâtiments emblématiques d'Obernai, mais aussi du Château de la Léonardsau.

À travers les œuvres picturales, la vidéo et surtout un espace d'atelier ouvert à tous, chacun est invité à s'approprier la démarche de l'artiste et à imaginer, à sa manière, la place de la Léonardsau dans le paysage architectural local. Entre patrimoine et création contemporaine, tradition et modernité, l'exposition propose ainsi de questionner notre rapport aux lieux qui nous entourent.



Exposition à découvrir jusqu'au 31 octobre, aux heures d'ouverture du Château : les mercredis, samedis et dimanche 4 octobre, de 14h à 17h30.



AUTOUR DE L'EXPOSITION

Ateliers enfants avec l'artiste (à partir de 7 ans) : " Dessin de pictogramme aux rouleaux (peinture et scotch) " :

- Mercredi 14 octobre à 10h,
- Samedi 17 octobre à 14h,
- Mercredi 21 octobre à 10h.

Durée 2 h env. Tarif 5€/enfant sur réservation via la billetterie en ligne.

Valgal, le « Picto Master »

De son vrai nom Valentin Gall, Valgal est un artiste multidisciplinaire formé à la HEAR, aux Gobelins Paris et à La Martinière.

Il se définit comme un « Picto Master », en référence à sa passion pour les pictogrammes, ces petits dessins schématiques devenus familiers dans notre quotidien.

Il s'est approprié ce langage visuel pour le réinterpréter à travers un travail fondé sur la géométrie, la précision et les contrastes du noir et blanc. Une démarche minutieuse, dans laquelle chaque ligne compte et où la moindre erreur peut conduire à recommencer l'ensemble du dessin.

Fasciné par l'architecture, Valgal a naturellement choisi de mettre ses pictogrammes au service de la représentation des monuments. En jouant sur leur géométrie et leur symétrie, il propose de redécouvrir l'architecture de la région sous un regard nouveau.



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace est une association départementale

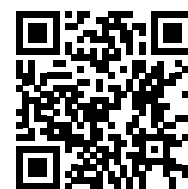
qui a pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale et le développement de l'esprit de participation du public à travers des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le CAUE organise régulièrement des ateliers, des conférences, des expositions pour sensibiliser les publics et en particulier le public scolaire.

Suivez l'actualité du Domaine sur Facebook et Instagram @leonardsau.obernai



NOUVEAU SITE INTERNET
www.leonardsau.fr



BILLETTERIE
leonardsau.mapado.com

La Médiathèque : un accès à la culture gratuit pour tous !

Depuis le 1^{er} septembre 2026, la Médiathèque franchit une nouvelle étape en faveur de l'accès à la culture : l'inscription est désormais gratuite pour tous, sans condition de résidence. Une mesure votée par le Conseil municipal qui permet à chacun, enfant comme adulte, habitant d'Obernai ou d'ailleurs, de profiter pleinement des collections de la Médiathèque avec un accès facilité à la lecture, à la musique, au cinéma, à l'information et aux ressources éducatives.

Des abonnements enfants et adultes gratuits

L'un des principaux avantages de cette nouvelle formule : **chaque inscrit peut emprunter gratuitement jusqu'à 15 documents pendant quatre semaines.** Et le choix ne se limite pas aux livres. L'offre comprend également **les magazines, les CD et les DVD.** Chacun peut ainsi composer librement ses emprunts selon ses envies et ses besoins : romans, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires, presse, musique, films...

Pour les familles, cette capacité d'emprunt permet de multiplier les découvertes et de varier les supports, avec **un abonnement gratuit pour chaque enfant et chaque parent.**

Une démarche simplifiée en cas de retard

Autre changement depuis le 1^{er} septembre : les frais de retard sont supprimés. Un document rendu après la date prévue n'entraîne donc plus de pénalités financières. Mais afin de garantir la disponibilité des documents pour l'ensemble des usagers, les personnes ayant des documents en retard ne pourront plus effectuer de nouveaux emprunts ni de réservations le temps de la restitution des documents concernés.



Un service public municipal dédié à la culture qui se vit aussi comme un lieu de rencontres

La Médiathèque d'Obernai ne se résume pas à ses collections. C'est également un lieu de vie, de découverte et d'échanges, avec une programmation destinée à tous les publics. Tout au long de l'année elle propose notamment **des expositions, des ateliers et des animations autour de thématiques très variées.** Ces rendez-vous permettent de découvrir de nouveaux univers, de rencontrer d'autres passionnés, de développer sa curiosité et de faire de la culture une expérience collective.

Ainsi que vous soyez passionné de littérature, amateur de bandes dessinées, à la recherche de lectures pour vos enfants, curieux de découvrir de nouveaux magazines, mélomane ou cinéophile, la Médiathèque offre de nombreuses possibilités d'évasion.

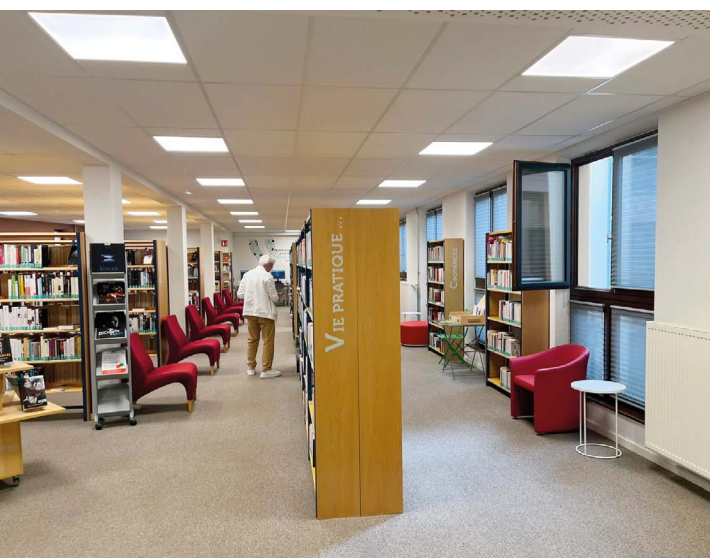
La Médiathèque est ouverte en accès libre à toutes et tous, que vous soyez abonné(e) ou pas :

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-18h
- Jeudi : 10h-12h et 16h-18h
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 10h-16h

En savoir plus :

www.mediathèque-obernai.fr

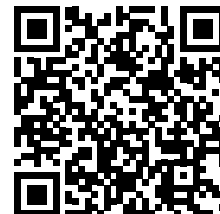
Abonnements gratuits pour tous.
Empruntez jusqu'à 15 documents (livres, revues, CD et DVD) pendant 4 semaines.



Enquête publique PLUi-H: donnez votre avis !

Vous n'avez pas encore donné votre avis ? Vous avez jusqu'au 30 octobre 2026 pour participer à l'enquête publique unique portant sur le futur Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H), les périmètres de protection des monuments historiques à Obernai, Bernardswiller et Meistratzheim, ainsi que les zonages d'assainissement et des eaux pluviales.

- **Le dossier est consultable en ligne**, à la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile et en Mairie d'Obernai.
- **Chacun peut faire part de ses observations et propositions sur le registre dématérialisé** www.registre-dematerialise.fr/7589, sur les registres papier disponibles en Mairie, par courrier ou en rencontrant le commissaire enquêteur qui tient des permanences.



En savoir plus

Agenda 2027 : pensez à mettre à jour vos informations

Comme chaque année, la Ville d'Obernai prépare son Agenda annuel, distribué gratuitement dans tous les foyers obernois. Véritable guide pratique de la vie locale, il rassemble les informations essentielles telles que : services municipaux, écoles, professionnels de santé, associations, plan de la Ville, calendrier annuel, etc. Il est également remis aux nouveaux habitants et aux différents acteurs du territoire.

Associations et professionnels de santé : vérifiez vos informations

Vous êtes responsable d'une association ou professionnel de santé à Obernai ? Vos coordonnées ou informations ont changé depuis la dernière édition ? **Merci de vérifier et de nous transmettre vos éventuelles modifications avant le 20 octobre 2026, afin que les informations publiées dans l'édition 2027 soient les plus fiables et actualisées possible.**

Professionnels : profitez d'une belle visibilité

L'édition 2027 propose également des espaces publicitaires en couleur pour vous permettre de

faire connaître votre activité auprès des habitants d'Obernai. Vous souhaitez y faire figurer votre entreprise, votre commerce ou votre activité professionnelle ? **Manifester-vous avant le 20 octobre 2026.** La Direction de l'Information et de la Communication peut également vous accompagner dans la réalisation de votre encart publicitaire.

Direction de l'Information et de la Communication
03 88 49 95 71 - communication@obernai.fr

En savoir plus : www.obernai.fr/agenda



Naissances

N'apparaissent dans cette rubrique que les naissances des enfants dont les parents ont donné leur accord de publication au sein du journal municipal d'Obernai.

Mai 2026

Ambre PULVERMULLER.

Juillet 2026

Elyna GRAD,
Anya GRAD,
Malo WOERNER,
Colleen HESS.

Août 2026

Amélie NAUD.

Juin 2026

Lucy REIGNIER,
Gustave LUTTRINGER.



Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Vous avez un projet de travaux ou d'aménagement à Obernai ? La Ville d'Obernai, en partenariat avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin (UDAP67), propose désormais une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), en Mairie d'Obernai.

Ces rendez-vous permettent aux porteurs de projet d'échanger avec l'ABF et de bénéficier de conseils en amont de leurs travaux.



Prochaines dates des permanences sur rendez-vous
les mercredis 14 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2026, de 14h à 16h.

Prendre rendez-vous : www.obernai.fr/abf

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a déménagé dans le quartier des Roselières



Depuis le 1^{er} septembre 2026, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) accueille les habitants dans son nouveau siège, le Pati – Pôle Administratif et Technique Intercommunal, situé 20 rue des Érables à Obernai.

Ce nouveau lieu regroupe les guichets d'accueil de la CCPSO et de Veolia, permettant aux habitants d'effectuer leurs démarches et d'obtenir des informations concernant notamment les déchets et la gestion de l'eau.

Horaires d'accueil :

- Lundi : 13h30 – 16h
- Du mardi au jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h
- Vendredi : 8h30 – 12h

En savoir plus : www.cc-paysdesainteodile.fr



Depuis le 15 septembre 2026, la Communauté de Communes accueille également dans ses locaux l'espace **FRANCE SERVICES** du Pays de Sainte Odile. Un espace de proximité destiné à accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : impôts, CAF, retraite, assurance maladie...

En savoir plus :
www.france-services.gouv.fr/le-reseau/france-services-du-pays-de-sainte-odile



Permanence : Conciliateur de justice

Depuis le 3 juillet, la Ville d'Obernai accueille un nouveau Conciliateur de justice, M. Christian Ehrhardt. Il assure une permanence sur rendez-vous uniquement : le 2^e lundi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Maison de la Musique et des Associations.

Le rôle du conciliateur est de trouver, de manière gratuite et en toute confidentialité, une solution à de nombreux litiges de la vie quotidienne, sans recourir à une procédure judiciaire (conflits de

voisinage, litiges entre propriétaires et locataires, désaccords entre particuliers). Il écoute les parties, favorise le dialogue et recherche un accord satisfaisant pour chacun.



Contact pour prendre rendez-vous :
christian.ehrhardt@conciliateurdejustice.fr
Tél. 06 07 86 28 90



UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL

Voilà près de six mois que vous nous avez confié la responsabilité de notre belle ville d'Obernai.

Six mois intenses, faits de travail, de rencontres, de décisions et déjà de premières réalisations. Je tiens à remercier l'ensemble des adjoints et des élus de notre équipe pour leur engagement quotidien, ainsi que les agents de la Ville qui mettent leurs compétences et leur énergie au service des Obernois. Dès le premier jour, nous avons voulu imprimer une méthode simple : écouter, décider et agir avec une priorité constante : améliorer concrètement votre quotidien.



Le retour du marché en centre-ville est sans doute l'un des symboles les plus visibles de cette volonté d'agir. Dès le lendemain des élections, nous avons engagé les premières réunions de travail, avant de mener une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Six mois plus tard, le marché est revenu au cœur de notre ville. Ce que certains pensaient impossible est devenu une réalité.

Mais ces six premiers mois ne se résument pas au marché. La création de l'espace de fraîcheur, la gratuité de la Médiathèque, le dispositif O'Sport... comme les nombreux travaux déjà engagés dans les différents domaines de l'action municipale, traduisent une même volonté : faire avancer Obernai.

Dans une période où les incertitudes tant nationales qu'internationales sont nombreuses, nous croyons profondément à la force de l'action locale. Une ville doit savoir protéger, accompagner, préparer l'avenir, mais également créer les conditions pour que ses associations, ses commerçants, ses entreprises et ses habitants puissent continuer à entreprendre et à faire vivre notre territoire.

Après six mois, le cap est donc inchangé : une équipe au travail, proche des Obernois, présente sur le terrain et pleinement mobilisée pour notre ville.

Parce qu'au-delà des mots, c'est par les actes et le cœur que se construit la confiance.

Robin CLAUSS, Catherine COLIN, Hugues HORNBECK, Emma LENYS, Patrick FOLZ, Christelle MATHIS, Sébastien RIFF, Chloé BÈS, Alexandre DELACROIX, Céline LEVY, Florine BEYSANG, Pascal BOURZEIX, Oktay GOKTAS, Martine KUPFERSCHLAEGGER, Jean-Luc SCHMITT, Edith PASCALON, Laurent DEWEZ, Michèle LEBBE, Omer DEMIR, Laura FURST, John KELHETTER, Coralie LUCK, Louis FRITZ, Christine PIEL, Philippe BUSSE, Deborah REISS, Jean-Martin SCHWAAB

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



UN MAIRE TROP PRESSÉ ?

Quelques mois après les élections, pourquoi tant d'empressement ? Gouverner une ville ne consiste pas à enchaîner annonces et décisions pour alimenter déjà un bilan. Dans "Le Culte de l'urgence", la sociologue Nicole Aubert décrit une société malade du temps où l'urgence tend à devenir un mode de fonctionnement permanent. À l'échelle municipale aussi, gardons-nous de confondre vitesse et précipitation : le temps du mandat ne peut être celui d'une campagne perpétuelle.

À vouloir marquer la rupture à tout prix, le risque est aussi d'isoler Obernai de son territoire. Des décisions récentes sur le tourisme ou le développement économique interrogent la place accordée au dialogue avec nos partenaires. Ville-centre, Obernai a davantage à gagner dans la coopération que dans le repli.

Les forces vives ne manquent pourtant pas : habitants, associations, entreprises, acteurs culturels et sportifs, partenaires institutionnels... Beaucoup souhaitent dépasser les clivages et construire collectivement l'avenir de notre ville. Cette énergie doit être écoutée.

Notre groupe continuera à exercer son mandat avec vigilance, sérénité et esprit constructif : soutenir ce qui est utile, questionner ce qui doit l'être et proposer d'autres voies.

Une idée, une préoccupation, un désaccord ? Contactez-nous. Nous voulons faire entendre votre voix. Obernai, Engagés pour l'avenir

Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-François TAVERNIER, Dominique ERDRICH, Bruno MAIRE.

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous vous êtes installé(e) à Obernai en 2026 ? La Ville vous invite à faire connaissance avec votre nouvelle commune à l'occasion de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

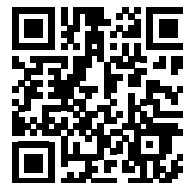
Le Maire et ses Adjoints vous donnent rendez-vous pour une soirée conviviale, placée sous le signe de la découverte et de l'échange LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 À 20H, À L'HÔTEL DE VILLE.

Au programme : une présentation d'Obernai, de son histoire et de son patrimoine, un aperçu des projets municipaux, mais aussi une découverte de la richesse

du tissu associatif local et des nombreuses activités proposées tout au long de l'année.

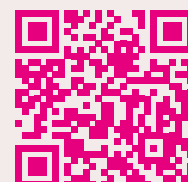
Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger directement avec les élus et de rencontrer d'autres habitants qui comme vous se sont installés récemment dans la commune.

Inscrivez-vous avant
le mardi 3 novembre 2026 sur
www.obernai.fr/nouveauxhabitants
ou tél. 03 88 49 95 71



La Foulée Rose

Évènement solidaire et sportif, la Foulée Rose revient à Obernai pour sa 2^e édition. Le dimanche 11 octobre 2026, venez marcher ou courir en famille ou entre amis, que vous soyez petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, pour soutenir la lutte contre les cancers. Cette année, les bénéfices seront reversés à la Ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin et à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Obernai qui soutient l'ARAME et les Enfants de Marthe.



Dimanche 11 octobre 2026

**Départ de la course et de la marche au Parking des Remparts
Inscription en ligne : lafouleerose.fr/inscription**

Noël à Obernai

Du 27 novembre au 31 décembre 2026, Obernai vivra au rythme des festivités de Noël avec son Marché de Noël, qui réunira 45 exposants répartis sur les cinq places du cœur de ville, et un programme complet d'animations.

Les nouveautés de cette année :

- **Le feu d'artifice**, initialement prévu le 14 juillet, sera finalement tiré **le vendredi 27 novembre**, offrant un temps fort à l'ouverture des festivités.
- Le Marché de Noël jouera **les prolongations en soirée !** Il sera ouvert jusqu'à 20h tous les jours, et jusqu'à 21h les vendredis et samedis.
- **Une maisonnette des créateurs** accueillera chaque semaine un nouvel artisan local. Une occasion de découvrir au fil des semaines différents univers et savoir-faire.
- **Un spectacle de vidéomapping** sera projeté chaque soir sur la façade de l'Hôtel de Ville, du **1^{er} au 24 décembre, à 18h et 19h**. Cette création mêlera images, musiques et traditions du Noël alsacien. Chaque projection se terminera par l'ouverture

virtuelle d'une fenêtre du calendrier de l'Avent, avec des illustrations réalisées par les élèves des écoles d'Obernai.

- **Le Petit Train Touristique électrique de Noël** circulera du 28 novembre au 31 décembre (sauf le 25 décembre) proposant une balade guidée dans les rues illuminées.

Les festivités seront également ponctuées par les animations habituelles : l'exposition de crèches de Belgique à l'église Saints-Pierre-et-Paul, la chasse au trésor, la boîte aux lettres du Père Noël, les animations déambulatoires, la maisonnette dédiée aux associations caritatives et les concerts de Noël au Pays de Sainte Odile.

Horaires du Marché de Noël :

Du vendredi 27 novembre au jeudi 31 décembre

Tous les jours : 10h à 20h

Vendredis et samedis : jusqu'à 21h

24 et 31 décembre : 10h à 16h

Fermé le 25 décembre

Programme complet : www.noel-obernai.fr



DÉCOUVREZ LA SAISON 2026-2027
DE SPECTACLE VIVANT D'OBERNAI !



PÔLE CULTUREL - RUE ATHIC

WWW.13ESENS.COM

03 88 95 68 19 • BILLETTERIE@13ESENS.COM